

**PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 11  
Présents : 7  
Votants : 10  
Absents : 4  
Exclus : /

L'an deux mil quinze, le mercredi 23 décembre à 20h30 s'est réuni le Conseil Municipal de la commune au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guy Closet, Maire.

Etaient présents : MM. Guy Closet, Isabelle Eve-Gougeon, Thierry Malo, Jean-Louis Adde, Jean-Pierre Lehadouey, Jean-François Herbé, Mathilde Montigny

Etaient excusés : Gaëtan Le Corvec (donne pouvoir à Isabelle Eve-Gougeon), Géraldine Valognes (donne pouvoir à Jean-Pierre Lehadouey), Evelyne Coantiec (donne pouvoir à Guy Closet), Jonathan Dramard

Date de convocation :  
18 décembre 2015  
Date d'affichage :  
18 décembre 2015

Etaient absents non excusés :

Secrétaire de séance : Thierry Malo

Approbation du procès-verbal du 27 novembre 2015

**Objet : Exercice du droit de préemption sur les parcelles AI 150, AI 156 et AI 157**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de réfléchir à l'application du droit de préemption concernant les parcelles AI 150, AI 156 et AI 157.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas appliquer le droit de préemption sur la parcelle référencée ci-dessus.

**Objet : Exercice du droit de préemption sur les parcelles AI 150, AI 156 et AI 152 accordée en séance par le Conseil Municipal**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de réfléchir à l'application du droit de préemption concernant les parcelles AI 150, AI 156 et AI 152.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas appliquer le droit de préemption sur la parcelle référencée ci-dessus.

**Objet : Délibération sur les PAVE**

Monsieur le Maire présente le rapport de diagnostic « accessibilité voirie et espaces publics » établi le 12 juillet 2012. Ce rapport regroupe neuf fiches de constat. Chaque fiche a été développée, analysée et commentée lors de cette réunion de conseil.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal reconnaît avoir pris connaissance du document et accepte que les fiches 2 « cheminement menant à la Mairie » (pour un montant de 1900 € HT) et 3 « stationnement automobile » (pour un montant de 5400 € HT) soient intégrées dans le projet d'aménagement du centre bourg, actuellement à l'étude.

**Objet : Point sur le programme AD'AP**

Monsieur le Maire présente le dossier du programme AD'AP prévu sur trois ans pour la mise en accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.

Monsieur le Maire informe que le conseil municipal ne retient pas la proposition du cabinet ADU. Les dossiers seront pris en charge par la Mairie et le montant des travaux est d'environ 20 000 euros répartis sur trois ans.

### **Objet : Délibération sur le choix et l'achat de candélabres**

Monsieur le Maire présente les différentes sociétés contactées pour la fourniture et la pose de candélabres. Il propose des candélabres avec crosse pour donner une touche de modernité route de la Mer. Après un tour de table, il y a trois votes contre l'achat de candélabres avec crosse et sept votes pour l'achat de candélabres avec crosse.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la société SARLEC pour l'achat de 23 candélabres avec crosse rue de la Mer et pour l'achat de 3 candélabres sur le parking de la plage. Le montant global HT de ce projet est de 55222 € subventionné à hauteur de 10000 € par les amendes de police. Une demande de subvention complémentaire a été déposée dans le cadre de la réserve parlementaire et sera présentée au prochain conseil municipal. Ce projet sera également complété lors du prochain conseil municipal concernant la rue de la Canebière.

### **Objet : Avancement des travaux d'effacement des réseaux électriques**

Monsieur le Maire informe que deux poteaux sur les tranches 1 et 2 ne seront pas forcément déplacés. La société SDEM 50 reprend l'étude pour résoudre ce problème et envisage d'installer un transformateur rue de la Mer afin d'éviter d'enterrer les câbles sur les terrains privés concernés.

### **Objet : Bilan des contrôles des bornes incendies effectuées par la SAUR**

Suite aux contrôles des bornes incendies effectués par la SAUR, Monsieur le Maire informe qu'il y a quatre points à revoir :

- borne incendie au bourg : le joint de pied est défectueux
- borne incendie à la Charrière du Pilet : le poteau est cassé et le socle fissuré
- borne incendie au Domaine Rochemont, rue de la Mer : le joint de pied est défectueux et il y a une fuite de tête
- borne incendie rue du Rivage : le poteau est cassé ainsi que la tête

### **Objet : Information sur le plan de formation défibrillateur le jeudi 21 janvier 2016**

Monsieur le Maire informe qu'une formation aura lieu le jeudi 21 janvier 2016 de 18 heures à 19 heures puis de 19 heures à 20 heures à l'Espace R. Jabet. Il s'agit d'une formation à l'utilisation du défibrillateur destinée aux élus, conseillers municipaux, employés communaux et présidents d'associations.

### **Objet : Avancement des travaux d'égagage**

Une vérification de l'égagage doit être réalisée prochainement.

### **Objet : Point sur l'organisation du goûter intergénérationnel de Noël**

Le goûter intergénérationnel de Noël a été réalisé par le Comité des Fêtes. Un bon d'achat en librairie d'un montant de 15 euros a été offert aux enfants.

### **Objet : Information sur les aides financières de LEADER**

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui permet aux territoires ruraux concernés de bénéficier du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Un livret a été édité donnant toutes les informations d'aides possibles auprès d'entreprises, associations et établissements publics. Monsieur le Maire précise que les personnes intéressées peuvent se renseigner à la Mairie ou directement au Syndicat Mixte du Pays de Coutances.

### **Objet : Organisation des vœux du Maire le dimanche 10 janvier 2016 et préparation de la salle le samedi 9 janvier 2016 à 14 heures**

Monsieur le Maire présentera ses vœux le dimanche 10 janvier 2016 à 15h30 à l'Espace R. Jabet. La préparation de l'Espace R. Jabet aura lieu la veille.

### **Objet : Information aux habitants sur le tour de France et sur l'euro char à voile le dimanche 28 février 2016 à 17 heures à la salle**

Monsieur le Maire informe qu'une réunion aura lieu le dimanche 28 février 2016 à 17 heures à l'Espace R. Jabet. Cette réunion portera sur le déroulement du passage du tour de France et de l'euro char à voile. Monsieur le Maire rappelle que la Mairie a répondu à l'appel à projet sur le tour de France regroupant cinq dossiers.

### **Objet : Information sur le bulletin municipal du 1<sup>er</sup> semestre 2016**

Le bulletin municipal du 1<sup>er</sup> semestre 2016 sera diffusé début février.

### **Questions diverses**

- La Communauté de Communes de LESSAY souhaite que la Commune de BRETTEVILLE-SUR-AY examine la possibilité d'achat du terrain situé derrière la base de char à voile. Monsieur le Maire a pris contact et engagé plusieurs réflexions auprès des propriétaires.
- Les associations pourront utiliser la salle à l'étage de la Mairie
- La remise des prix pour le concours des illuminations de Noël aura lieu le dimanche 10 janvier 2016 lors des vœux du Maire
- Un siphon a été installé au chauffe-eau de la salle des fêtes
- L'éclairage extérieur a été consolidé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.